UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

- UER: CREATES
- DÉPARTEMENT DES ARTS
- SECTION MUSIQUE

LIVRET 2025-2026

LICENCES 1-2-3

-ÉTUDES MUSICALES

-INTERPRÉTATION, COMPOSITION, PÉDAGOGIE MUSICALES (ICPM)

-PRÉPARATION AU CONCOURS DU PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ (CAPES-PCP2E)

LICENCE MUSIQUE
2025-2026

➢ UNIVERSITE COTE D'AZUR, ARCHITECTURE.

-Université Côte d'azur (sur plusieurs sites)
-Vos cours auront lieu sur le campus Carlone (98 Bd Edouard Herriot)
Sur le campus Méliès (Cannes)
Pour les CLE2D, INSPE Stephen Liégard
Au CRR de Nice

-EUR CREATES
-La Musicologie appartient à l'EUR CREATES (École Universitaire de Recherche Créativité Transformation Émergences-Arts et Humanités) l'une des 8 écoles Universitaires de recherche d'Université Côte d'Azur
-Elle fédère 8 **laboratoires de recherche** (les enseignants chercheurs en musique appartiennent au **Laboratoire CTELA** (Centre Transdisciplinaire d'Épistémologie de la Littérature et des Arts vivants),
-9 **départements** disciplinaires (La Musique appartient au **Département des Arts** avec le Théâtre et la Danse),
-7 **écoles doctorales** dans lesquelles vous pourrez faire une thèse après votre **Master** (30 parcours proposés, entrées sur dossier).

➢ ARCHITECTURE DE LA LICENCE.

√ Plusieurs Parcours sont proposés

-Études musicales
-Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale
-Préparation au Concours du Professorat du Second degré (Capes Éducation Musicale et Chant choral)

-Certains des cours sont **spécifique**s à un parcours donné, d'autres sont **communs** à tous les parcours.
-L'engagement dans un parcours **ne dispense** en **AUCUN CAS** d'assister aux **cours communs** à tous les parcours (les Emplois du temps étant pensés pour cela, aucune absence ne sera acceptée).

-Chaque parcours est pensé pour que votre formation soit la plus complète possible, avec une progression logique de la Licence 1 à la Licence 3.

-Vous pouvez entrer dans le parcours Études Musicales en Licence 1, acquérir durant cette année le niveau demandé pour entrer en Licence 2 après audition le parcours L2 **Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**

√ Parcours proposés:

- **Licence 1**, Semestre 1, **Études musicales**
- Licence 1, Semestre 1, **Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**
- Licence 1, Semestre 2, **Études musicales**
- Licence 1, Semestre 2, **Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**

- **Licence 2**, Semestre 3, **Études musicales**
- Licence 2, Semestre 3, **Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**
- Licence 2, Semestre 4, **Études musicales**
- Licence 2, Semestre 4, **Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**

- **Licence 3**, Semestre 5, **Études musicales**
- Licence 3, Semestre 5, **Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**
- Licence 3, Semestre 5, **Préparation au Concours du Professorat du second degré**
- Licence 3, Semestre 6, **Études musicales**
- Licence 3, Semestre 6, **Interprétation, Composition ou Pédagogie Musicale**
- Licence 3, Semestre 6, **Préparation au Concours du Professorat du second degré**

-Parcours **« Études musicales »,** cours sur Carlone.
-**Parcours « ICPM »,** cours au CRR **+** cours portés par le parcours « Études musicales ».
-**Parcours « PCP2E » (Préparation au concours de Professeur du Second degré)**, cours portés par le parcours « Études musicales » **+** cours INSPE mutualisés avec le Master MEEF Éducation Musicale.

√ **Semestre :**

-Chaque semestre est constitué de 4 UE + d'une UE commune à toutes les formations de CREATES
-**UE** : Unité d'Enseignement, comporte plusieurs ECUE.
-**ECUE** : Élément Constitutif d'une UE.

-Les semestres **impairs** (1-3-5 de Septembre à Mi-Janvier) et **pairs** (2-4-6 de fin Janvier à fin Avril) se composent de 5 UE architecturés selon le parcours suivi de la façon suivante :

-L1-Parcours Études Musicales

-UE-Compétences transversales
-UE1-Techniques Musicales
-UE2-Pratiques Musicales
-UE3-Outils et Applications Musicologiques
-UE4-Histoire et Culture Musicale

-L1-Parcours Interprétation, Composition ou Pédagogique Musicale

-UE-Compétences transversales
-UE1-Pratiques musicales préprofessionnelles
-UE2-Spécialisation, pédagogie ou création musicale
-UE3-Pratiques collectives complément de pratique
-UE4-Histoire et Culture Musicale

-L2-Parcours Études Musicales

-UE-Compétences transversales
-UE1-Techniques Musicales
-UE2-Cultures Musicales
-UE3-Pratiques musicales et musicologiques
-UE4-Histoire et Culture Musicale

-L2-Parcours Interprétation, Composition ou Pédagogique Musicale

-UE-Compétences transversales
-UE1-Pratiques musicales professionnalisantes
-UE2-Spécialisation, pédagogie ou création musicale
-UE3-Pratiques collectives complément de pratique
-UE4-Histoire et Culture Musicale

-L3-Parcours Études Musicales

-UE-Compétences transversales
-UE1-Techniques Musicales
-UE2-Outils d'analyses et application musicale
-UE3-Cultures Musicales
-UE4-Pratiques musicales et musicologiques

-L3-Parcours Interprétation, Composition ou Pédagogique Musicale

-UE-Compétences transversales
-UE1-Pratiques musicales professionnalisantes
-UE2-Culture Musicale
-UE3-Spécialisation professionnalisante appliquée
-UE4-Spécialisation professionnalisante

-L3-Parcours Préparation au Concours du Professorat du second degré

-UE-Compétences transversales
-UE1- Techniques Musicales
-UE2- Outils d'analyses et application musicale
-UE3- Cultures Musicales
-UE4-Préparation au concours

-UE-Compétences transversales (sur intégralité de la licence)

-Souvent NÉGLIGÉES et A TORD, les ECUE de « compétences transversales » complètent votre formation
-les compétences écrites vous aideront à rédiger les devoirs demandés en musique
-les compétences informationnelles vous seront demandées par tout employeur
-les langues vivantes sont utilisées au quotidien dans les universités...
-Les cours sont assurés par l'UFR, la plupart du temps en distanciel et en ligne, ils doivent être suivis avec assiduité.
-Vous devez impérativement rendre les devoirs À TEMPS sous peine de vous voir attribuer un 0/20 et une ABI (Absence injustifiée), il n'y a pas de possibilité (sauf exception exceptionnelle de rattraper une épreuve de « compétence transversale »
-Ces notes « plombent » souvent vos moyennes de musique et vous empêchent parfois, même si vous avez d'excellentes notes en musique, d'obtenir votre licence ...

-UE-Techniques Musicales

-Les ECUE de cette UE1 vous forment aux techniques musicales (formation musicale, formation de l'oreille, connaissances des tonalités, des modulations, des accords, arrangement, écriture harmonique, accompagnement polyphonique et au clavier...) indispensables à la compréhension et à la réussite des autres UE
-Vous devez travailler régulièrement chez vous (dictées en ligne, exercices donnés par le professeur, déchiffrage vocal, techniques vocales, rythmes, théorie de la musique...) les disciplines de cette UE qui est souvent celle qui vous prive d'une bonne moyenne et RENDRE CHAQUE SEMAINE LES TRAVAUX DEMANDÉS PAR LE PROFESSEUR

-Un étudiant qui n'a jamais fait de musique peut parfaitement réussir cette UE à la seule condition de travailler quotidiennement les disciplines enseignées dans cette UE

-UE2-Pratiques Musicales
-Les ECUE de cette UE vous permettent de pratiquer la musique avec des professionnels de la discipline
-Vous y apprendrez à composer de la musique (MAO soit Musique assistée par Ordinateur, placé avec techniques musicales en Licence 2)
-A travailler votre voix, instrument de base de tout musicien
-A créer et produire vos musiques
-ENFIN À PRATIQUER, LES 3 LICENCES MUTUALISÉES LA PRATIQUE CHORALE seul moyen de travailler le déchiffrage, les intervalles, la voix, l'écoute des autres voix, la polyphonie, les rythmes, le contrepoint, BREF LE CŒUR DE VOTRE FORMATION DE MUSICIEN et ce depuis des millénaires, un excellent niveau de pratique chorale est requis pour préparer le CAPES en fin de Licence 3 justement nommé « Éducation musicale et CHANT CHORAL »
-La pratique chorale ne s'apprend pas seul, à la maison, mais en chantant DURANT DES ANNÉES DANS UN CHŒUR...

-UE-Outils et Applications Musicologiques
-Les ECUE de cette UE vous forment à l'**Analyse musicale**, base de la compréhension des langages musicaux
-et vous permettent de savoir lire des textes fondamentaux écrits par des compositeurs et des musicologues (**Lectures musicologiques**)
-Enfin ils vous permettent de concrétiser vos savoirs dans des « **Projets encadrés** » cours d'analyse de publications scientifiques, de mises en œuvre de l'arrangement jazz, de construction de projets musicaux

-UE-Histoire et Culture Musicale
-Les cours de cette UE abordent les questions **musicologiques historiques** et **esthétiques**, les **styles**, l'**ethnomusicologie**, les **musiques actuelles**...
-Ils sont essentiels à la compréhension des **langages musicaux**, des liens avec l'histoire des idées et des arts y sont établis systématiquement
-ce sont pour l'essentiel des cours magistraux qui réclament plusieurs heures de travail à la maison, des lectures complémentaires (voir les bibliographies jointes pour chaque cours sur MOODLE)

√ **TRAVAILLER CHEZ SOI est INDISPENSABLE**
-VOUS L'AUREZ COMPRIS, VOS COURS SONT CONCENTRÉS SUR 10 OU 12 SEMAINES PAR SEMESTRE, C'EST TRES PEU
-ILS EXIGENT UN TRAVAIL PERSONNEL CONSTANT, RÉGULIER ET CONSÉQUENT À LA MAISON (Relire les cours, relire les notes, apprendre le vocabulaire de la discipline, faire les exercices demandés, regarder les corrections des exercices, travailler le clavier, l'harmonisation, travailler sa voix solo et en chœur...)
-LA FORMATION ALLIE THÉORIES ET PRATIQUES DE LA MUSIQUE, AUCUN DES 2 VOLETS NE DOIT ÊTRE NÉGLIGÉS
-ALLER EN COURS ET ÉVITER TOUT ABSENTÉISME 1ERE CAUSE D'ABANDON DE LA LICENCE...
-Ne pas hésiter à parler de vos problèmes avec le professeur responsable de la licence et ou du cours qui pose problème

- **INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES.**

-Elles doivent être faites par vos soins, en ligne, CHAQUE SEMESTRE, en plus de l'inscription universitaire

-Fiches IP :
-Les étudiants doivent remplir leurs fiches IP (inscription pédagogique, à distinguer de l'inscription à l'université, soit la liste des UE et des ECUE avec les codes, en fonction des parcours, qu'ils devront valider pour obtenir leur année de Licence. Elles seront déposées à la scolarité.

-Attention **ne pas se tromper**, inscrire les bons codes et les cours qui correspondent au parcours.
-Si vous n'êtes pas en parcours interprète, par exemple vous ne pouvez pas inscrire des ECUE du parcours interprète.

-BIEN RESPECTER LES DATES LIMITES DE DEPOT DES FICHES INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES

-**NE PAS OUBLIER D'INSCRIRE DANS TOUS LES ECUE SUIVIS**, dans le cas contraire vous n'apparaitrez pas dans les listes de relevés de notes, **nous ne pourrons pas tenir compte de vos notes dans les procès-verbaux** dédiés à chaque semestre, ni dans le procès-verbal annuel.

- **ÉVALUATIONS-EXAMENS** :

-**Contrôle Continu intégral** pour Licence 1, 2 et 3.
-Il n'y a plus de session d'examens, les contrôles **peuvent avoir lieu à tout moment** dans le cadre du cours et sans prévenir les étudiants.

-**Absence** : Toute absence devra être **justifiée** par un certificat médical, sinon sanctionnée. -Attention 10 ou 12 semaines de cours, cela signifie qu'une seule absence est lourde conséquence. Nos UE sont soumis au Contrôle Continu Intégral, cela signifie qu'à tout moment vous pouvez avoir un examen sur table, en cas d'absence 0/20.

-Une **absence à un contrôle continu** équivaut à un 0/20, voir à un ABI (Absence Injustifiée inscrite sur le Procès-verbal du semestre, ce qui peut pousser le CROUS à vous réclamer le remboursement de la bourse qui vous aura été octroyée)

-**Absence justifiée** par certificat médical est à déposer dans les 48 heures au plus tard suivant l'absence, le professeur vous soumettra à un examen de remplacement de son choix. Sans explication de votre absence dans les délais, aucun moyen de rattraper l'examen manqué (donc ABI)

-2e chance ajournés aux résultats annuels :
-Avec le Contrôle continu intégral, Il n'y a plus de seconde session d'examen, ils sont remplacés par une commission dite « Seconde chance » qui remplace toutes les notes les plus faibles en dessous de la moyenne par la meilleure des notes obtenues parmi les notes inscrites dans les UE « ajournés »

- **REMARQUES**

-Groupes : à partir de 40, Selon les fiches IP, dédoublement à partir de 44 étudiants.

-Chœur : Mutualisé 3 années, répartis sur 2 groupes (1 répétition le Lundi à Carlone, une répétition le jeudi sur le Campus Méliès). Nos étudiants sont prioritaires.

-**UE découverte :** UE2, Possibilité de la prendre en Musique ou dans le portail découverte.

-**Pour tous les cours CRR**, mettre le nom des professeurs (aide précieuse pour les fiches IP)

-**Licence 1** : Semestre de 10 semaines
-**Licence 2 et 3** : Semestre de 12 semaines

-**Pauses Pédagogiques « Toussaint » et « Février »** : ATTENTION 1 semaine sur les 2 semaines des scolaires sauf pour Noël.

-**Les EDT du semestre 2** vous seront donnés au cours du semestre 1 (Octobre), ils ne devraient que peu changer par rapport à ceux du semestre 1.

- **CAPES « Éducation musicale et chant choral » BAC+3, décret 28 mars 2025**

-Depuis le décret du 28 mars 2025, les étudiants de Licence 3 peuvent passer le concours du **Professorat du second degré, CAPES « Éducation musicale et Chant choral » en fin de Licence 3 (**Avril pour les épreuves d'admissibilité, Juin pour les épreuves d'admission)

-Un parcours « Préparation au Concours du Professorat du second degré » prépare les étudiants aux épreuves du CAPES BAC+3, la plupart des cours de ce parcours sont pour les 2 années à venir, mutualisés avec le Master MEEF Éducation Musicale et Chant Choral.
-Le nouveau parcours s'appuie sur la préparation au concours M1+M2 MEEF existant (les cours seront mutualisés ainsi que les EDT), les épreuves sont identiques mais simplifiées.
-Tous les cours communs avec la L3 parcours « Études Musicales » maintenus sont ceux qui seront également utiles pour préparer au concours
-Toutes les épreuves du concours L3 (détaillé ci-dessous) sont préparées grâce au cadre ci-dessous (Culture Musicale, Relevé musical, Analyse et Esthétique, Harmonisation et arrangement, interprétation d'une pièce solo avec accompagnement, direction de chœur, exposé et échanges avec le jury, entretien)

-Description des épreuves du CAPES BAC+3 organisés à partir de la session 2026 qui structurent le parcours PCP2D
-Les épreuves sont notées de 0 à 20.
-Pour les épreuves d'admissibilité une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire. Pour les épreuves d'admission, la note 0 est éliminatoire.
-Le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe).

- **ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE**

√ **Première épreuve d'admissibilité**
- **Durée : 4 heures.**
- **Coefficient 2,5.**

L'épreuve consiste en une série de questions successives permettant au candidat de répondre à un questionnement induit par le sujet, en témoignant de sa culture musicale et artistique.
Pour ce faire, le candidat mobilisera ses connaissances culturelles générales inscrites dans l'histoire de l'art et empruntant aux différentes pratiques artistiques pour appuyer sa réflexion. Il saura identifier des enjeux musicaux et artistiques portés par le sujet et inscrire les références utilisées dans l'espace et le temps.

L'épreuve permet d'apprécier les démarches et pratiques disciplinaires et interdisciplinaires pour appréhender des productions artistiques. Outre la mobilisation d'une terminologie adaptée, elle permet d'évaluer la qualité de l'expression écrite.
L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

√ **Seconde épreuve d'admissibilité**

- **Durée totale de l'épreuve : 3 heures.**
- **Coefficient 2,5.**

L'épreuve, prenant appui sur une documentation sonore et graphique d'œuvres musicales, vise à évaluer la capacité du candidat à identifier, sélectionner et analyser diverses ressources, et à utiliser des méthodes d'écoute adaptées au travail de description, d'écriture, de commentaire et d'analyse.
Elle est constituée de trois parties indépendantes qui s'enchaînent.
1. La première partie est un relevé musical. Le candidat complète sur partition des éléments musicaux identifiés par le sujet.
Durée de la première partie : 30 minutes
2. La deuxième partie est une analyse et contextualisation d'un extrait sonore d'une œuvre. L'extrait d'œuvre est diffusé à plusieurs reprises selon un plan de diffusion précisé par le sujet. Le candidat en réalise une brève présentation analytique identifiant ses principales caractéristiques et le situant dans un contexte musical et un champ esthétique précis.
Durée de la deuxième partie : 30 minutes
3. La troisième partie est une harmonisation et arrangement simple d'un texte pour voix seule qui constitue le sujet. Sur un extrait de la partition délimité par le sujet, le candidat propose une harmonisation de la ligne mélodique et enrichit son harmonisation de lignes vocales et/ou instrumentales dont le nombre et la nature sont précisés par le sujet.
Durée de la troisième partie : 2 heures
L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

- **ÉPREUVES D'ADMISSION**

√ **Première épreuve d'admission**

- **Durée de la préparation : 1 heure.**
- **Durée totale de l'épreuve : 1 heure.**
- **Coefficient 5.**

L'épreuve consiste en une interprétation d'une œuvre, puis une direction de chœur conduisant à un exposé et à un échange avec le jury.
Cette épreuve est constituée de deux parties.

La première partie de l'épreuve consiste en une présentation et une interprétation d'une œuvre choisie par le candidat. Après avoir présenté l'œuvre et précisé ses intentions artistiques, le candidat interprète un chant qu'il aura apporté, en s'accompagnant au clavier mis à disposition ou sur un instrument polyphonique qu'il aura apporté.
Durée de la première partie : 10 minutes.

La seconde partie de l'épreuve consiste en une direction de chœur, suivie d'un exposé et d'échanges avec le jury. Le candidat mène l'apprentissage d'un chant à deux voix -proposé par le jury - auprès d'un ensemble vocal qui ne dispose pas de la partition (20 minutes). La direction de chœur est suivie d'un exposé (15 minutes) au cours duquel le candidat présente ses intentions et choix artistiques. Cet exposé donne lieu à un échange avec le jury (15 minutes).
Durée totale de la seconde partie : 50 minutes.
L'épreuve vise à apprécier, outre les compétences pratiques disciplinaires, notamment vocales, d'accompagnement et de direction de chœur, la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral et à interagir avec le jury et le chœur.
L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

√ **Seconde épreuve d'admission**

- **Durée totale de l'épreuve : 35 minutes**
- **Coefficient 3**

La seconde épreuve d'admission consiste en un entretien avec le jury.
Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes, par le candidat de sa motivation et des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger.
Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant dix minutes. L'épreuve se poursuit, pendant vingt minutes, par un entretien avec le jury.
L'échange suivant la présentation du candidat et l'entretien en tant que tel s'organisent, au travers de questionnements divers (dont une mise en situation), en deux temps, l'un porte sur l'appréhension des valeurs de la République, dont la laïcité, afin de vérifier la capacité du candidat à les transmettre et les incarner. L'autre porte sur l'aptitude du candidat à:

1. Se projeter dans le métier de professeur ;
2. Transmettre et incarner les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons) ;
3. Comprendre les grands enjeux liés à la transition écologique ;
4. Appréhender l'épanouissement de l'élève dans toutes ses dimensions.

Elle est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

➢ RESPONSABILITES LICENCE:

-Contacter les enseignants responsables des différents parcours pour toutes questions concernant vos cours, les EDT et autres

-**Responsable Portail Licence**: Annick FIASCHI DUBOIS
-**Responsable Licence Musique**: Annick FIASCHI DUBOIS
-Responsable Licence 3 Musique (Hors parcours Professorat Second Degré) : Jean-François TRUBERT
-**Responsable Licence Musique Parcours Interprètes** : Pascal DECROUPET
-**Responsable Licence 3 Parcours Professorat Second degré**: Annick FIASCHI DUBOIS
-**Responsable Master ARTS** : Julie Mansion-Vacquié
-**Responsable Master MEEF Musique INSPE** : Annick FIASCHI DUBOIS

➢ ENSEIGNANTS LICENCE UNIVERSITE COTE D'AZUR

-Enseignants Titulaires

- Pascal DECROUPET (PR)	PD
- Annick FIASCHI-DUBOIS (MCF HDR)	AFD
- Julie MANSION-VAQUIÉ (MCF)	JMV
- Jean-François TRUBERT (PR)	JFT

-Chargés de cours :

-Philippe BRASSOUD (Prof CRR Nice)	PHB
-Patrick CLETTE (Prof Musique)	PC
-Élise HEINISCH (Dr ethnomusicologie, Prof Musique)	EH
-Alain JOUTARD (Dir. artistique, Dir. COnservatoire)	AJ
-Tiffenn LANNOU (Chargée de cours/Panda Events)	TL
-Renaud LE DANTEC (Prof CRR Nice)	RLD
-Vincent MAZER (Direction des Arts et de la Culture Région Sud)	VM

-Stéphane MEGE (Prof CRR Nice) SM
-Gael NAVARD (Prof CRR Nice) GN
-Sylvain ROY (Docteur Ethnomusicologie, Prof Musique) SR
-Valérie TRUBERT (Prof Chant) VT

-Doctorant(e)s :

- Nicolas ALLAIS NA
- Sheng YANG SY

-Enseignants Parcours Professorat Second degré

-Laetitia ARMAND (Prof Musique, Responsable académique formateur) LA
-Frederic FAUPIN (Prof Musique) FF
-Aria Florent (Prof Musique) AF
-Frederick LACROIX ((Prof Agrégé, Prof Musique) FL
-Franck SANA (Prof Agrégé détaché INSPE) FS

-Courriels Titulaires et Responsables Licence

- Pascal DECROUPET (PR) : Pascal.DECROUPET@univ-cotedazur.fr
- Annick FIASCHI-DUBOIS (MCF HDR) Annick.FIASCHI-DUBOIS@univ-cotedazur.fr
- Julie MANSION-VAQUIÉ (MCF) Julie.MANSION-VAQUIE@univ-cotedazur.fr
- Jean-François TRUBERT (PR) Jean-Francois.TRUBERT@univ-cotedazur.fr

-Chargés de cours :

- Patrick CLETTE (Prof Musique) Patrick.CLETTE@univ-cotedazur.fr
- Élise HEINISCH (Dr ethnomus, Prof Musique) Elise.heinisch@univ-cotedazur.fr
-Alain JOUTARD (Dir. Chœur) joutard.alain@gmail.com
- Tiffenn LANNOU (Panda Events) Tiffenn.LANNOU@univ-cotedazur.fr
-Renaud LE DANTEC (Prof CRR Nice) renaudledantec@gmail.com
- Vincent MAZER (Dir Arts et Culture Région Sud) vmazer@maregionsud.fr
-Stéphane MEGE (Prof CRR Nice) stephane.mege@ville-nice.fr
- Gael NAVARD (Prof CRR Nice) gaelnavard@gmail.com
- Sylvain ROY (Dr Ethnomus, Prof Musique) Sylvain.ROY@univ-cotedazur.fr
- Franck SANA (Prof Agrégé détaché INSPE) franck.sana@univ-cotedazur.fr
-Valérie TRUBERT (Prof Chant) valerie.t06@gmail.com

-Doctorant(e)s :

- Nicolas ALLAIS Nicolas.Allais@univ-cotedazur.fr
- Sheng YANG yangshengfr@YAHOO.FR

-Scolarité Licence Musique

-Sophie GHILARDI Sophie.GHILARDI@univ-cotedazur.fr
-Maryse ORTIZ Maryse.ORTIZ@univ-cotedazur.fr

➢ **DATES à retenir :**

- MARDI 9 SEPTEMBRE : 9H30-11H30- AMPHI 75, PRE-RENTREE L1 ACCUEIL (AFD +COLLEGUES)
- Mercredi 10 septembre toute la journée : Pré-Rentrée CRR L1-L2-L3 et accompagnement (DPE)
- Mercredi 10 septembre 9h-13h, Liégard, 1er Cours L3 PPF2D,+Master 1+ Master 2 MEEF

- Jeudi 11 septembre : 12h-14h, L1, Enjeux, Extension 211, Tests (JFT)
- Jeudi 11 septembre : 14h-16h, L1, Enjeux, Extension 211, Présentation de la Musicologie (AFD)
- Jeudi 19 septembre : 9h-12h, L2 Réunion de Pré-Rentrée, Amphi 75 (AFD +Collègues)
- Jeudi 19 septembre : 9h-12h, L2 Réunion de Pré-Rentrée, Amphi 75 (AFD +Collègues)
- Vendredi 20 septembre : 16h-17h, Master Arts Parcours Musique, Réunion de Pré-Rentrée , Amphi 75 (JMV+Collègues)
- LUNDI 22 SEPTEMBRE : SEMESTRE 1, DEBUT DES COURS SEMESTRE 1
- Lundi 22 septembre : Semaine 1
- Lundi 22 septembre, 18H-20H : Concert d'accueil des Licences Campus Carlone, Atrium, Spectacle « Gerswhin in love », Associations des étudiants de musique MUSUCA, MEJ (Musiques en Jeux), solistes et chœurs étudiants en musique, Orchestre Jazz (Prof. Du CRR, dir R. Le Dantec), dir. Alain Joutard.
- Dimanche 28 Septembre : FIN FICHE IP WEB
- Lundi 29 septembre : Semaine 2
- Mardi 30 septembre : Date limite annulation inscription avec remboursement
- Lundi 6 octobre : Semaine 3
- Lundi 13 octobre : Semaine 4
- Lundi 20 octobre : Semaine 5
- SAMEDI 25 OCTOBRE-DIMANCHE 2 NOVEMBRE : PAUSE PEDAGOGIQUE
- Lundi 3 novembre : Semaine 6
- Lundi 10 novembre : Semaine 7
- Mardi 11 novembre : Férié, mais les cours doivent être rattrapés
- Lundi 17 novembre : Semaine 8
- Lundi 24 novembre : Semaine 9
- Lundi 1er décembre : Semaine 10
- Lundi 1er-14 décembre : Réorientation pour le semestre 2
- Lundi 8 décembre : Semaine 11
- Lundi 15 décembre : Semaine 12
- SAMEDI 20 DECEMBRE-DIMANCHE 4 JANVIER : PAUSE PEDAGOGIQUE
- Lundi 6 janvier : Semaine 13
- LUNDI 5-19 JANVIER : FICHE IP SEMESTRE 2 L1
- Lundi 12 janvier : Semaine 14
- Lundi 19 janvier : Semaine 15
- LUNDI 26 JANVIER : SEMESTRE 2, DEBUT DES COURS-Semaine 1
- Lundi 2 février : Semaine 2
- MERCREDI 4 FEVRIER : DATE LIMITE SAISIE SNSWEB
- Lundi 9 février : Semaine 3
- MARDI 10-11-12 FEVRIER : DELIBERATION S1
- 14 février : RÉSULTATS SEMESTRE 1
- Lundi 16 février : Semaine 4
- SAMEDI 21 FEVRIER-DIMANCHE 1ER MARS : PAUSE PEDAGOGIQUE
- Lundi 2 mars : Semaine 5
- Lundi 9 mars : Semaine 6
- Lundi 16 mars : Semaine 7
- Lundi 23 mars : Semaine 8

- Lundi 30 mars : Semaine 9
- LUNDI 5 AVRIL : LUNDI DE PAQUES, FERIE MAIS COURS SERONT REMPLACES
- Mardi 7 avril : Semaine 10
- Lundi 13 avril : Semaine 11
- LUNDI 20 AVRIL : LUNDI DE PENTECOTE, FERIE MAIS COURS SERONT REMPLACES
- Mardi 21 avril : Semaine 12
- SAMEDI 25 AVRIL : FIN DES COURS SEMESTRE 2
- Lundi 28 avril : Semaine 13
- Vendredi 1er mai : Férié
- Lundi 4 mai : Semaine 14
- Vendredi 8 mai : Férié
- Lundi 11 mai : semaine 15
- Lundi 18 mai : L1 examen Compétences
- Lundi 25 Mai : Pentecôte, Férié
- 26 MAI : DATE LIMITE SNSWEB SEMESTRE 2
- JEUDI 4 ET VENDREDI 5 JUIN : DELIBERATIONS SESSION 1, SEMESTRE 2 ET ANNUELLES.
- LUNDI 8 JUIN : RESULTATS ANNEE UNIVERSITAIRE 25-26
- 22-23 JUIN : DÉLIBÉRATIONS 2D SESSION
- 26 JUIN : PUBLICATIONS RÉSULTATS 2D SESSION

➢ **ARCHITECTURE DES SEMESTRES**

√ **Licence 1, Semestres 1 et 2 « Études Musicales »**

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	**UE Compétences Transversales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 1 Techniques Musicales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 2 Pratiques Musicales**
1 UE DÉCOUVERTE	**UE3 Outils et Applications Musicologiques**
1 UE DISCIPLINAIRE	**UE4 Histoire et Culture Musicale**

√ **Licence 1, Semestres 1 et 2 « ICPM »**

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	**UE Compétences Transversales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 1 Pratiques Musicales Préprofessionnelles**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 2 Spécialisation-Pédagogie ou Création musicale**
1 UE DÉCOUVERTE	**UE3 Pratiques collectives-Complément de Pratique**
1 UE DISCIPLINAIRE	**UE4 Histoire et Culture Musicale**

√ **Licence 2 Semestre 1 « Études Musicales »**

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	**UE Compétences Transversales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 1 Techniques Musicales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 2 Pratiques Musicales**
1 UE DÉCOUVERTE	**UE3 Outils et Applications Musicologiques**
1 UE DISCIPLINAIRE	**UE4 Histoire et Culture Musicale**

√ **Licence 2 Semestre 1 et 2 « ICPM » (Interprétation, Composition, Pédagogie musicale)**

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	**UE Compétences Transversales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 1 Pratiques musicales professionnalisantes**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 2 Spécialisation pédagogie ou création**
1 UE DÉCOUVERTE	**UE3 Pratiques collectives**
1 UE DISCIPLINAIRE	**UE4 Histoire et Culture Musicale (ou Analyse musicale)**

√ **Licence 2 Semestre 2 « Études Musicales »**

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	**UE Compétences Transversales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 1 Techniques Musicales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 2 Cultures Musicales**
1 UE DÉCOUVERTE	**UE3 Pratiques Musicales**
1 UE DISCIPLINAIRE	**UE4 Histoire et Culture Musicale**

√ **Licence 3 Semestres 1 et 2 « Études Musicales »**

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	**UE Compétences Transversales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 1 Techniques Musicales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 2 Outils d'Analyses et Applications Musicales**
1 UE DÉCOUVERTE	**UE3 Culture Musicale**
1 UE DISCIPLINAIRE	**UE4 Pratiques Musicales et Musicologiques**

√ **Licence 3 Semestres 1 et 2 « ICPM » (Interprétation, Composition, Pédagogie musicale)**

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	**UE Compétences Transversales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 1 Pratiques musicales professionnalisantes**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 2 Culture Musicale**
1 UE DÉCOUVERTE	**UE3 Spécialisation professionnalisante appliquée**
1 UE DISCIPLINAIRE	**UE4 Spécialisation professionnalisante**

√ **Licence 3 Semestres 1 et 2 « Préparation au Concours du Professorat »**

1 UE COMPETENCES TRANSVERSALES	**UE Compétences Transversales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 1 Techniques Musicales**
1 UE DÉCOUVERTES DANS LA DISCIPLINE	**UE 2 Outils d'Analyses et Applications Musicales**
1 UE DÉCOUVERTE	**UE3 Culture Musicale**
1 UE DISCIPLINAIRE	**UE4 Préparation au concours**

LICENCE 1 - SEMESTRE 1
ETUDES MUSICALES

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6					
	Compétences transversales		KLEHGD1				CREATES
	Compétences écrites		KCECRS1				CREATES
	Compétences informationnelles		KLEHPE1				CREATES
	Langue vivante 1		KLVS1				CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-				CREATES
	Anglais 1		KLANS1				CREATES
	Espagnol		KLESS1				CREATES
	Italien		KLITS1				CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES		6					
	Formation musicale		HPEMFM1			24	MPHB
	Arrangement musical et Écriture 1		HPEMAE1			24	RLD
UE2-OUVERTURE DANS LE PORTAIL OU MENTION MUSICOLOGIE (PRATIQUES MUSICALES)	-	6					
	MAO et Acoustique		HPEMAO1			20	JFT
L1+L2+L3 (2 groupes)	Pratiques chorales		HPEMPC1			24	PC+AJ
OU	Ouverture hors Mention Musicologie		X			X	X
UE3-OUTILS ET APPLICATIONS MUSICOLOGIQUES	-	6					
	Projets encadrés		HPEMPE1			12	JFT
	Lectures musicologiques 1		HPEMLM1			12	AFD
	Théories et outils d'analyse musicale		HPEMTO1		10	14	NA
UE4-HISTOIRE ET CULTURE MUSICALE	-	6					
	Histoire de la musique 1		HPEMHM1		10	10	AFD
	Histoire de la notation musicale		HPEMHN1		10	10	JFT

LICENCE 1 - SEMESTRE 1
INTERPRÉTATION, COMPOSITION OU PÉDAGOGIE MUSICALE

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S1		KLEHGD1				X	CREATES
	Compétences écrites		KCECRS1				X	CREATES
	Compétences informationnelles		KLEHPE1				X	CREATES
	Langue vivante 1		KLVS1				X	CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-				X	CREATES
	Anglais 1		KLANS1				X	CREATES
	Espagnol		KLESS1				X	CREATES
	Italien		KLITS1				X	CREATES
UE1-PRATIQUES MUSICALES PRÉPROFESSIONNELLES	-	6						
	Disc principale (inst/voix/dir/comp électro)		HPEMDP1				X	CRR
	Découverte du répertoire, accomp		HPEMDA1				X	CRR
UE2-SPECIALISATION : PEDAGOGIE OU CREATION MUSICALE	-	6						
1 ECUE à choisir entre : ↓	Introduction aux méthodes d'enseignement musicale		HPEMEN1				X	CRR
↓	Informatique musicale		HPEMIN1				X	CRR
↓	Composition MAA		HPEMCP1				X	CRR
UE3-PRATIQUES COLLECTIVES-COMPLEMENT DE PRATIQUE	-	6						
	Projets encadrés		HPEMPE1			(12)	JFT	(Cf Études musicales)
	Formation musicale, écriture et arrangement		HPEMFO1			12	X	CRR
UE4-HISTOIRE ET CULTURE MUSICALE	-	6						
	Histoire de la musique 1		HPEMHM1		(10)	(10)	AFD	(cf Études musicales)
	Histoire de la notation musicale		HPEMHN1		(10)	(10)	JFT	(cf Études musicales)

LICENCE 1 - SEMESTRE 2
ETUDES MUSICALES

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6					
	Compétences transversales S2		KLEHGD2				CREATES
	Compétences numériques 1		KLEHIN2				CREATES
	Compétences pré professionnalisation 1		?				CREATES
	Langue vivante 2		KLVS2				CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-				CREATES
	Anglais 2		KLVS2				CREATES
	Espagnol		KLESS2				CREATES
	Italien		KLITS2				CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES		6					
	Formation musicale 2		HPEMFM2			24	PHB
	Arrangement musical et Écriture 2		HPEMAE2			24	RLD
UE2-OUVERTURE DANS LE PORTAIL OU MENTION MUSICOLOGIE (PRATIQUES MUSICALES)	**-**	**6**					
	MAO		HPEMAO2			20	SY
	Pratiques chorales		HPEMPC2			L1+L2+L3	PC+AJ
OU	Ouverture Hors Mention Musicologie		X			X	X
UE3-OUTILS ET APPLICATIONS MUSICOLOGIQUES	-	6					
	Projets encadrés		HPEMPE2			12	JFT
	Lectures musicologiques 2		HPEMLM2			12	AFD
	Théories et outils d'analyse musicale		HPEMTO2		10	14	NA
UE4-HISTOIRE ET CULTURE MUSICALE	-	6					
	Histoire de la musique 2		HPEMHM2		10	10	AFD
	Métiers de la Musique		HPEMHN2		10	10	JFT+VM

LICENCE 1 - SEMESTRE 2
INTERPRÉTATION, COMPOSITION OU PÉDAGOGIE MUSICALE

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S2		KLEHGD2					CREATES
	Compétences numériques 1		KLEHIN2					CREATES
	Compétences pré professionnalisation 1		?					CREATES
	Langue vivante 2		KLVS2					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 2		KLVS2					CREATES
	Espagnol		KLESS2					CREATES
	Italien		KLITS2					CREATES
UE1-PRATIQUES MUSICALES PRÉ-PROFESSIONNELLES	-	6						
	Discipline principale (instrument/voix/direction/composition électroacoustique)		HPEMDP2			CRR		
	Découverte du répertoire et accompagnement		HPEMDA2			CRR		
UE2-SPECIALISATION : PEDAGOGIE OU CREATION MUSICALE	-	6						
1 ECUE à choisir entre : ↓	Introduction aux méthodes d'enseignement musical		HPEMEN2			CRR		
↓	Informatique musicale		HPEMIN2			CRR		
↓	Composition MAA		HPEMCP2			CRR		
UE3-PRATIQUES COLLECTIVES-COMPLEMENT DE PRATIQUE	-	6						
	Projets encadrés		HPEMPE2			(12)	JFT	(cf Études musicales)
	Formation musicale, écriture et arrangement		HPEMFO2			CRR		
	Pratiques collectives dirigés (orchestre, ensemble d'instruments numériques)		HPEMCO2			CRR		
UE4-HISTOIRE ET CULTURE MUSICALE	-	6						
	Histoire de la musique 2		HPEMHM2		(10)	(10)	AFD	(cf Études musicales)
	Métiers de la Musique		HPEMHN2		(10)	(10)	JFT+VM	(cf Études musicales)

LICENCE 2 - SEMESTRE 3
ETUDES MUSICALES

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S3		KCTHS3					CREATES
	Compétences informationnelles 2		KCHINF3					CREATES
	Compétences pré professionnalisation 2		KPHPRO3					CREATES
	Langue vivante 3		KLHVS3					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 3		KLHANS3					CREATES
	Espagnol		KLHESS3					CREATES
	Italien		KLHITS3					CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES		6						
	Formation musicale 3		HPEMFM3			24	EH	
	Arrangement musical et Écriture 3		HPEMAE3			24	SM	
	MAO et Arrangement		HPEMAO3			20	SY	
UE2-OUVERTURE DANS LE PORTAIL OU MENTION MUSICOLOGIE (CULTURES MUSICALES)	**-**	**6**						
	Musiques Actuelles 1		HPEMMA3		10	12	JMV	
	Ethnomusicologie 1		HPEMTH3		12	12	SR	
	Projet encadré		HPEMPE3			12	RLD	
	Atelier d'ethnomusicologie		HPEMAH3			20	SR	
OU	Ouverture Hors Mention Musicologie		X			X	X	
UE3-PRATIQUES MUSICALES ET MUSICOLOGIQUES	-	6						
Mutualisé L1	Textes musicologiques 3		HPEMTX3			(12)	AFD	
	Technique vocale		HPEMTV3			24	VT	
	Pratiques chorales		HPEMPC1			(24)	PC+AJ	L1-L2-L3
	Création et production musicales		HPEMCR3			24	PHB	
UE4-HISTOIRE ET CULTURE MUSICALE	-	6						
	Histoire de la musique 3		HPEMHM3		10	10	AFD	
	Analyse musicale 1		HPEMAY3		15	15	PD	

LICENCE 2 - SEMESTRE 3
INTERPRÉTATION, COMPOSITION OU PÉDAGOGIE MUSICALE

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S3		KCTHS3					CREATES
	Compétences informationnelles 2		KCHINF3					CREATES
	Compétences pré professionnalisation 2		KPHPRO3					CREATES
	Langue vivante 3		KLHVS3					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 3		KLHANS3					CREATES
	Espagnol		KLHESS3					CREATES
	Italien		KLHITS3					CREATES
UE1-PRATIQUES MUSICALES PROFESSIONNALISANTES		6						
	Discipline principale (instrument/voix/direction/composition électroacoustique		HPEMDP3			CRR	X	X
	Pratiques collectives non dirigées (musique de chambre, projet MAA, interprétation sur acousmonium)		HPEMPN3			CRR	X	X
1UE au choix↓	Culture musicale, organologie		HPEMCM3			CRR	X	X
↓	Musiques actuelles 1		HPEMMA3		(10)	(12)	JMV	Cf. Études musicales
↓	Musiques Pop ou Musiques Jazz		HPEMMA3			CRR	X	X
UE2-SPÉCIALISATION :PÉDAGOGIE OU CRÉATION MUSICALE	**-**	**6**						
1 UE au choix	Théorie et Histoire des méthodes d'enseignement musical		HPEMEN3			CRR		
↓	Informatique musicale		HPEMIN3			CRR		
↓	Composition MAA		HPEMCP3			CRR		
UE3-PRATIQUES COLLECTIVES-COMPLÉMENT DE PRATIQUES	-	6						
	Écriture, Arrangement et Orchestration		HPEMEC3			(12)	?	
	Pratique collectives dirigées (orchestre, ensemble d'instruments numériques)		HPEMCO3			CRR		
1 ECUE au choix↓	Initiation aux techniques du son		HPEMIT3			CRR		
↓	Découverte du répertoire et accompagnement		HPEMDR3			CRR		
UE4-HISTOIRE ET ANALYSES MUSICALES	-	6						
	Histoire de la musique 3		HPEMHM3		(10)	(10)	AFD	Cf. Études musicales
	Analyse musicale 1		HPEMAY3		(15)	(15)	PD	Cf. Études musicales

LICENCE 2 - SEMESTRE 4
ETUDES MUSICALES

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S4		KCTHS3					CREATES
	Compétences écrites 2		KCHINF3					CREATES
	Compétences numériques 2		KPHPRO3					CREATES
	Langue vivante 4		KLHVS3					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 4		KLHANS3					CREATES
	Espagnol		KLHESS3					CREATES
	Italien		KLHITS3					CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES		6						
	Formation musicale 4		HPEFM4			24	EH	
	Arrangement musical et Écriture 4		HPEMAE4			24	SM	
	MAO et Enregistrement		HPEMAO4			20	SY	
UE2-OUVERTURE DANS LE PORTAIL OU MENTION MUSICOLOGIE (CULTURES MUSICALES)	**-**	**6**						
	Musiques Actuelles 2		HPEMMA4		10	12	JMV	
	Ethnomusicologie 2		HPEMTH4		12	12	SR	
	Projet encadré		HPEMPE4			12	RLD	
	Atelier d'ethnomusicologie		HPEMAH4			20	SR	
OU	Ouverture Hors Mention Musicologie		X			X	X	
UE3-PRATIQUES MUSICALES ET MUSICOLOGIQUES	-	6						
1 UE au choix	**UE MUSICOLOGIE**	**6**						
Mutualisé L1+L2	Textes musicologiques 4		HPEMTX4			(12)	AFD	
	Technique vocale		HPEMTV4			24	VT	
	Pratiques chorales		HPEMCH4			(24)	PC+AJ	L1, L2, L3
	Création et production musicales		HPEMCR4			24	JMV	
UE4-HISTOIRE ET CULTURE MUSICALE	-	6						
	Histoire de la musique 4		HPEMHM4		10	10	AFD	
	Analyse musicale 2		HPEMAY4		15	15	PD	

LICENCE 2 - SEMESTRE 4
INTERPRÉTATION, COMPOSITION OU PÉDAGOGIE MUSICALE

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S4		KCTHS3					CREATES
	Compétences écrites 2		KCHINF3					CREATES
	Compétences numériques 2		KPHPRO3					CREATES
	Langue vivante 4		KLHVS3					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 4		KLHANS3					CREATES
	Espagnol		KLHESS3					CREATES
	Italien		KLHITS3					CREATES
UE1-PRATIQUES MUSICALES PROFESSIONNALISANTES		6						
	Discipline principale (instrument/voix/direction/composition électroacoustique		HPEMDP4		X	CRR	X	X
	Pratiques collectives non dirigées (musique de chambre, projet MAA, interprétation sur acousmonium)		HPEMPN4		X	CRR	X	X
1UE au choix↓	Culture musicale, organologie		HPEMUR4		X	CRR	X	X
↓	Musiques actuelles 2		HPEMMA4		(10)	(12)	JMV	Cf Études musicales
↓	ou Musique Pop (CRR) ou Jazz (CRR)		HPEMMA4		X	CRR	X	X
UE2-SPÉCIALISATION :PÉDAGOGIE OU CRÉATION MUSICALE	**-**	**6**						
1 UE au choix↓	Initiation à la pédagogie instrumentale et stages d'observation		HPEMEN4			CRR	X	X
↓	Informatique musicale		HPEMIN4			CRR	X	X
↓	Composition MAA		HPEMCP4			CRR	X	X
UE3-PRATIQUES COLLECTIVES-COMPLÉMENT DE PRATIQUES	-	6						
	Écriture, Arrangement et Orchestration		HPEMEC4			CRR	X	X
	Pratique collectives dirigées (orchestre, ensemble d'instruments numériques)		HPEMCO4			CRR	X	X
1 ECUE au choix↓	Initiation aux techniques du son		HPEMIT4			CRR	X	X
↓	Découverte du répertoire et accompagnement		HPEMAC4			CRR	X	X
UE4-HISTOIRE ET ANALYSES MUSICALES	-	6						
	Histoire de la musique 4		HPEMHM4		(10)	(10)	AFD	Cf Études musicales
	Analyse musicale 2		HPEMAY4		(15)	(15)	PD	Cf Études musicales

LICENCE 3 - SEMESTRE 5
ETUDES MUSICALES

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant	mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S5		KCTHS5					CREATES
	Compétences numériques 3		KCHINF5					CREATES
	Compétences informationnelles 3		KCHNUM5					CREATES
	Langue vivante 5		KLHVS5					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 5		KLHANS5					CREATES
	Espagnol 5		KLHESS5					CREATES
	Italien 5		KLHITS5					CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES		6						
	Formation musicale 5		HLEMFO5			20	EH	
	Arrangement musical et Écriture 5		HLEMAE5			24	SM	
UE2-OUTILS D'ANALYSES ET APPLICATION MUSICALE	**-**	**6**						
	Analyse musicale 3		HLEMAM5		12	12	PD	
	Esthétique musicale 1		HLEMES5		12	12	AFD	
	Création et Production musicale		HLEMPV5			20	JMV	
UE3-CULTURE MUSICALES	-	6						
	Ethnomusicologie 3		HLMEM5			18	SR	
	Musiques actuelles 3		HLEMMA5			18	JMV	
	Perspectives de recherches musicales et artistiques		HLEMPM5			12	3H/Titulaires	
	Musique et médias		HLEMED5			18	JFT	
UE4-PRATIQUES MUSICALES ET MUSICOLOGIQUES	-	6						
	Environnement professionnel UCA		HLEMCA5			24	Panda	
	Enjeux de la musicologie, PPR ou Stage		HLEMXS5			18	3H/Titulaires	
	Pratiques chorales		HPEMPC1			(24)	PC+AJ	L1-L2, L3
	MAO et outils numériques		HLEMOA5			18	GN	

*Perspectives de Recherche (3H/Titulaires), présentation des recherches et/ou publications en cours.
*Enjeux, PPR, Stage : 3H (JFT Mon Master), 3H (AFD Fiche Mémoire), 3H (PD Suivi CRR), 3H JMV (PPR, Stage)

LICENCE 3 SEMESTRE 5
INTERPRÉTATION, COMPOSITION OU PÉDAGOGIE MUSICALE

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S5		KCTHS5					CREATES
	Compétences informationnelles 3		KCHINF5					CREATES
	Compétences numériques 3		KCHNUM5					CREATES
	Langue vivante 5		KLHVS5					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 5		KLHANS5					CREATES
	Espagnol 5		KLHESS5					CREATES
	Italien 5		KLHITS5					CREATES
UE1-PRATIQUES MUSICALES PROFESSIONNALISANTES		6						
	Discipline principale (instrument/voix/direction/composition électroacoustique		HLEMIN5			CRR		
	Pratiques collectives non dirigées (musique de chambre, projet MAA, interprétation sur acousmonium)		HLEMUS5			CRR		
UE2-CULTURE MUSICALE	**-**	**6**						
	Analyse musicale 3		HLEMAM5	12	12?	()	PD	
1 UE au choix↓	Informatique musicale		HLEMIM5			CRR	X	
↓	Musiques actuelles 3		HLEMMA5			(18)	JMV	Cf Études musicales
↓	Esthétique de la musique S5		HLEMES5		(12)	(12)	AFD	Cf Études musicales
UE3-SPECIALISATION PROFESSIONNALISANTE APPLIQUEE	-	6						
	Écriture, Arrangement et Orchestration		HLEMEC5			CRR		
1 ECUE au choix- OPTION 1↓	Préparation aux concours		HLEMPC5			CRR		
↓	Pédagogie appliquée		HLEMPA5			CRR		
↓	Réalisation en informatique musicale		HLEMRI5			CRR		
1 ECUE au choix- OPTION 2↓	Musique et médias et Cours de GN au CRR		HLEMED5			(18)	JFT	(Cf Études musicales)
↓	Ethnomusicologie 3		HLEMEM5			(18)	SR	(Cf Études musicales)
UE4-SPÉCIALISATION PROFESSIONNALISANTE	-	6						
	Projet Professionnel		HLEMPP5			CRR		
	Environnement professionnel CRR		HLEMRR5			CRR		
	Conférences musicales et pédagogiques		HLEMCM5			CRR		
1 ECUE au choix↓	Environnement professionnel UCA		HLEMCA5			(24)	Panda	(Cf Études musicales)
↓	Enjeux de la musicologie, PPR, Stage au CRR*		HLEMXS5		Voir* Et.mus	(18)	3H/Titulaires	(Cf Études musicales)

LICENCE 3 - SEMESTRE 5-NOUVEAU CAPES
PARCOURS CLE2D (Cf. UNE PARTIE D'ETUDES MUICALES + ENSEIGNEMENTS MEEF MUSIQUE Cours MUTUALISÉS)

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S5		KCTHS5					CREATES
	Compétences numériques 3		KCHINF5					CREATES
	Compétences informationnelles 3		KCHNUM5					CREATES
	Langue vivante 5		KLHVS5					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 5		KLHANS5					CREATES
	Espagnol 5		KLHESS5					CREATES
	Italien 5		KLHITS5					CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES		6						
	Formation musicale 5		HLEMFO5			(20)	EH	(Cf Études musicales
	Arrangement musical et Écriture 5		HLEMAE5			(24)	SM	Cf Études musicales
UE2-OUTILS D'ANALYSES ET APPLICATION MUSICALE	**-**	**6**						
	Analyse musicale 3		HLEMAM5		(12)	(12)	PD	Cf Études musicales
	Esthétique musicale 1		HLEMES5		(12)	(12)	AFD	Cf Études musicales
Heures (12) DIR CHOEUR	CHANT+DIR CHŒUR+MEJ		HLEMPV5			(X)+ ()+12+X	AF+PC+AJ+MEJ	Cf MEEF
UE3-CULTURE MUSICALES	-	6						
	Ethnomusicologie 3		HLMEM5			(18)	SR	Cf Études musicales
	Musiques actuelles 3		HLEMMA5			(18)	JMV	Cf Études musicales
PRÉPARATION À L'ENTRETIEN	ENTRETIEN		HLEMPM5			X	LA+ FL+FS	Cf MEEF
CULTURE MUSICALE	CULTURE MUSICALE		HLEMED5			(23)	AFD	Cf MEEF
UE4-COMMENTAIRE, TECHNIQUES MUSICALES, PRATIQUES CHORALES, STAGE	-	6						
CULTURE MUSICALE	Commentaire comparé		HLEMCC5			(23)	AFD	Cf MEEF
RELEVE + ARRANGEMENT	TECHNIQUES MUSICALES		HLEMTM5			X	FS	Cf MEEF
PRATIQUES CHORALES L3	PRATIQUES CHORALES L3		HLEMOA5			(24)	PC+ AJ+MEJ	Cf Études musicales
	Continum enseignement-Stage		VLELPR5			X	AFD	INSPE

LICENCE 3 SEMESTRE 6
ETUDES MUSICALES

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	Enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S6		KCTHS6					CREATES
	Compétences numériques 4		KCHECR6					CREATES
	Compétences informationnelles 4		KPHPRO6					CREATES
	Langue vivante 6		KLHVS6					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 6		KLHANS6					CREATES
	Espagnol 6		KLHESS6					CREATES
	Italien 6		KLHITS6					CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES		6						
	Formation musicale 6		HLEMFO6			20	EH	
	Arrangement musical et Écriture 6		HLEMAE6			24	SM	
UE2-OUTILS D'ANALYSES ET APPLICATION MUSICALE	**-**	**6**						
	Analyse musicale 4		HLEMAM6		12	12	DP	
	Esthétique musicale 2		HLEMES6		12	12	JFT	
	Création et Production musicale		HLEMPR6			20	JFT	
UE3-CULTURE MUSICALES	-	6						
	Ethnomusicologie 4		HLEMEM6			18	SR	
	Musiques actuelles 4		HLEMMA6			18	JMV	
	Perspectives de recherches musicales et artistiques		HLEMPV6			12	3H/Titulaire	
	Musique et médias		HLEMED6			18	JFT	
UE4-PRATIQUES MUSICALES ET MUSICOLOGIQUES	-	6						
	Environnement professionnel UCA		HLEMCA6			24	Panda	
	Enjeux de la musicologie, PPR ou Stage		HLEMXS6			18	3H/Titulaire	
	Pratiques chorales		HPEMPC2			(24)	PC+AJ	L1-L2, L3
	MAO et outils numériques		HLEMAO6			18	GN	

*Perspectives de Recherche (3H/Titulaires), présentation des recherches et/ou publications en cours.
*Enjeux, PPR, Stage : 3H (JFT Mon Master), 3H (AFD Fiche Mémoire), 3H (PD Suivi CRR), 3H JMV (PPR, Stage)

LICENCE 3 SEMESTRE 6
INTERPRÉTATION, COMPOSITION OU PÉDAGOGIE MUSICALE

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S 6		KCTHS6					CREATES
	Compétences informationnelles 4		KCHECR6					CREATES
	Compétences numériques 4		KPHPRO6					CREATES
	Langue vivante 6		KLHVS6					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 6		KLHANS6					CREATES
	Espagnol 6		KLHESS6					CREATES
	Italien 6		KLHITS6					CREATES
UE1-PRATIQUES MUSICALES PROFESSIONNALISANTES		6						
	Discipline principale (instrument/voix/direction/composition électroacoustique		HLEMIN6			CRR	X	
	Pratiques collectives non dirigées (musique de chambre, projet MAA, interprétation sur acousmonium)		HLEMUS6			CRR	X	
UE2-CULTURE MUSICALE	**-**	**6**						
	Analyse musicale 4		HLEMAM6		(12)	(12)	DP	Cf Études musicales
1 UE au choix↓	Informatique musicale		HLEMIM6			CRR)		
↓	Musiques actuelles 4 ou Mus. Pop (CRR) ou Jazz (CRR)		HLEMMA6			(18)	JMV	Cf Études musicales
↓	Esthétique musicale 2		HLEMES6		(12)	(12)	JFT	Cf Études musicales
UE3-SPECIALISATION PROFESSIONNALISANTE APPLIQUEE	-	6						
	Écriture, Arrangement et Orchestration		HLEMEC6			CRR		
1 ECUE au choix- OPTION 1↓	Préparation aux concours		HLEMPC6			CRR		
↓	Pédagogie appliquée		HLEMPA6			CRR		
↓	Réalisation en informatique musicale		HLEMRI6			CRR		
1 ECUE au choix- OPTION 2↓	Musique et médias (1 fois) +GN CRR		HLEMED6			(18)	JFT+GN	Cf Études musicales
↓	Ethnomusicologie 4		HLEMEM6			(18)	SR	Cf Études musicales
UE4-SPÉCIALISATION PROFESSIONNALISANTE	-	6						
	Projet Professionnel		HLEMPP6			CRR		
	Environnement professionnel CRR		HLEMRR6			CRR		
	Conférences musicales et pédagogiques		HLEMCM6			CRR		
1 ECUE au choix↓	Environnement professionnel UCA		HLEMCA6			(24)	Panda	Cf Études musicales
↓	Stage CRR		HLEMXS6			CRR		

LICENCE 3 - SEMESTRE 6-NOUVEAU CAPES
PARCOURS CLE2D (Cf. UNE PARTIE D'ETUDES MUICALES + ENSEIGNEMENTS MEEF MUSIQUE Cours MUTUALISÉS)

UE	ECUE	ECTS	Code	ELP Libellé	Heure CM	Heure TD	enseignant	Mutualisation
COMPETENCES TRANSVERSALES	-	6						
	Compétences transversales S6		KCTHS5					CREATES
	Compétences numériques 4		KCHINF5					CREATES
	Compétences informationnelles 4		KCHNUM5					CREATES
	Langue vivante 6		KLHVS5					CREATES
	Min 1 Max 1-Option		-					CREATES
	Anglais 6		KLHANS5					CREATES
	Espagnol 6		KLHESS5					CREATES
	Italien 6		KLHITS5					CREATES
UE1-TECHNIQUES MUSICALES		6						
	Formation musicale 6		HLEMFO5			(20)	EH	(Cf Études musicales
	Arrangement musical et Écriture 6		HLEMAE5			(24)	SM	Cf Études musicales
UE2-OUTILS D'ANALYSES ET APPLICATION MUSICALE	**-**	**6**						
	Analyse musicale 4		HLEMAM5		(12)	(12)	PD	Cf Études musicales
	Esthétique musicale 2		HLEMES5		(12)	(12)	JFT	Cf Études musicales
Heures (12) DIR CHOEUR	CHANT+DIR CHŒUR+MEJ		HLEMPV5			(X)+ ()+12+X	AF+PC+AJ+MEJ	Cf MEEF
UE3-CULTURE MUSICALES	-	6						
	Ethnomusicologie 4		HLMEM5			(18)	SR	Cf Études musicales
	Musiques actuelles 4		HLEMMA5			(18)	JMV	Cf Études musicales
PRÉPARATION À L'ENTRETIEN	ENTRETIEN		HLEMPM5			X	LA+ FL+FS	Cf MEEF
CULTURE MUSICALE	CULTURE MUSICALE		HLEMED5			(23)	AFD	Cf MEEF
UE4-COMMENTAIRE, TECHNIQUES MUSICALES, PRATIQUES CHORALES, STAGE	-	6						
CULTURE MUSICALE	Commentaire comparé		HLEMCC5			(23)	AFD	Cf MEEF
RELEVE + ARRANGEMENT	TECHNIQUES MUSICALES		HLEMTM5			X	FS	Cf MEEF
PRATIQUES CHORALES L3	PRATIQUES CHORALES L3		HLEMOA5			(24)	PC+ AJ+MEJ	Cf Études musicales
	Continum enseignement-Stage		VLELPR5			X	AFD	INSPE

➢ A NOTER POUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- Les étudiants doivent utiliser leur ADRESSE UNIVERSITAIRE pour convocation, changements de salles, informations, courriels, etc

- CONSULTER QUOTIDIENNEMENT MOODLE**:** plateforme pédagogique - environnement numérique de travail, vos professeurs y déposent leurs cours, des documents, des sujets de dossiers…

- INSCRIPTIONS UE DÉCOUVERTE **:** ne pas oublier de vous inscrire aupres du professeur
  De l'inscrire sur la fiche IP
  Les UE de Découverte dans la discipline et découverte fléchée peuvent être également prises dans la formation ETUDES MUSICALES ET PARCOURS INTERPRETES, ils sont déjà listés et intégrés dans votre emploi du temps

- FICHE INSCRIPTION PÉDAGOGIQUES (FICHES IP)
  Bien respecter les dates limites de dépôt des fiches IP
  ATTENTION: DIFFÉRENT DE L'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ
  OUVERTURE des dépôts de fiches IP scolarité: LUNDI 17 SEPTEMBRE
  CLOTURE dépôts fiches IP scolarité: 28 SEPTEMBRE

- EMPLOI DU TEMPS (EDT) consultable sur la plateforme UCA (ADE)
  Aller sur CAS UNICA
  Saisir votre identifiant + mot de passe
  Mes Outils
  ADE, tout y est indiqué, les horaires, les salles, toutes les modifications, jour par jour, pour la semaine...

- L'association MUSACA (Musique Université Côte d'Azur) organisera un système de parrainage des étudiants de Licence 1 qui seront aidés tout au long de l'année universitaire par des « Anciens »

- Chaque année de Licence bénéficie d'un GROUPE « WHATTSAPP » qui permet de donner en temps réel toutes les informations nécessaires à la gestion de votre semaine, de votre semestre, c'est une plateforme uniquement dédiée à des informations pratiques concernant la licence, rien d'ordre privé et aucun commentaires ne pourra y figurer.

- 2 réunions « Mon Master » seront organisés, tous les étudiants de la Licence Musique devront y assister.

- 2 Conseils de perfectionnement seront organisés en fin de chaque semestre, il réunit les enseignants et les délégués (1 par Licence) des étudiants qu'il faudra élire en octobre.

- L'ensemble de l'équipe enseignante reste à votre disposition, n'hésitez pas à venir nous voir à la fin des cours, une conversation est plus efficace qu'un échange de mail
  Si vous avez la moindre difficulté (santé, travail, études...), n'hésitez pas à nous en parler, nous sommes là pour en parler, plus vite nous partageons vos soucis, plus vite nous essaierons de les résoudre.

BONNE RENTRÉE - BONNE ANNÉE UNIVERSITAIRE